



Annexe au règlement intérieur des services de la CCLTB : Politique de gestion des impayés

En vertu de la délibération du conseil communautaire n°4, en date du 26 septembre 2024, la Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" (CCLTB) établit la présente politique de gestion des impayés. Cette politique vise à assurer une gestion efficace et équitable des services proposés par la CCLTB.

- **Définition des impayés et dettes :** Les impayés désignent les factures, datant de plus de 3 mois, non réglées malgré une procédure de recouvrement par la trésorerie (lettre de relance, mise en demeure).
Il est précisé que les dettes ayant fait l'objet d'un échéancier de paiement auprès de la trésorerie notifié à la CCLTB ne sont pas considérées comme des impayés au sens de la présente politique.
- **Gestion des impayés :** Toute famille ou usager ayant une ou plusieurs factures impayées sur l'un des services de la CCLTB se verra refuser l'inscription ou le renouvellement d'inscription à tout autre service de la CCLTB, jusqu'à régularisation des impayés.
Cette règle ne s'applique pas à la restauration scolaire, en raison de notre engagement envers l'accès universel à une alimentation équilibrée pour tous les enfants.
Par ailleurs, le service de collecte des déchets n'est également pas concerné par ce refus d'accès au service pour des raisons de salubrité publique.
- **Services concernés :** Les services visés incluent, sans s'y limiter : le Conservatoire, la Crèche, l'Accueil péri et extra-scolaire, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- **Information des familles/usagers :** Le cas échéant, les familles/usagers seront informés de leur situation d'impayé et des démarches à suivre pour régulariser leur situation.
- **Levée du refus d'inscription/renouvellement :** La régularisation des impayés permettra la levée immédiate du refus d'inscription/renouvellement.
- **Communication et transparence :** Cette politique sera précisée sur tous les dossiers d'inscriptions, que ce soit sur les supports papier ou dans les différents espaces numériques de la CCLTB, afin d'assurer une information claire et accessible à tous les usagers.

Cette politique est essentielle pour assurer une allocation équitable des ressources et maintenir la qualité des services communautaires. Elle est conçue dans un esprit de transparence et de responsabilité, afin de promouvoir le bien-être de l'ensemble de notre communauté. Pour toute question ou assistance, veuillez contacter les services de la CCLTB.